

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**LOI N°2011-07 DU 06 JUILLET 2011**

**Portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé le 07 août 2010 entre la République du Bénin et l'Export-Import Banque (EXIMBANK) de Chine dans le cadre du financement du projet de construction d'une tour administrative à Cotonou.**

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté, en sa séance du 04 juillet 2011 ;

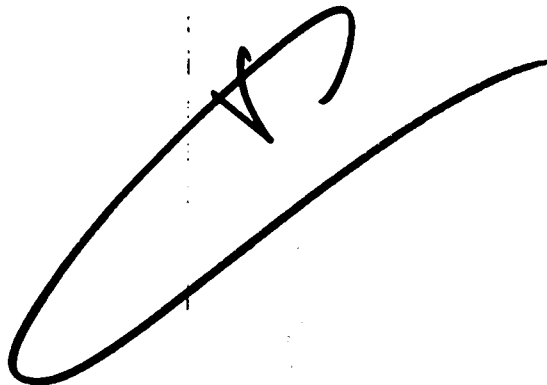
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup> :** Est autorisée la ratification, par le Président de la République, de l'accord de financement d'un montant total de deux cent vingt millions (220 000 000) de yuans Renminbi équivalant à trente et un millions deux cent mille (31 200 000) dollars des Etats-Unis soit quinze milliards six cents millions (15 600 000 000) de francs CFA environ, signé le 07 août 2010 entre la République du Bénin et l'Export-import Banque (EXIMBANK) de Chine dans le cadre du financement du projet de construction d'une tour administrative à Cotonou.

**Article 2 :** La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat .

Fait à Cotonou, le 06 juillet 2011

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



**Dr Boni Y A Y I.-**

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,  
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



**Pascal Irénée KOUPAKI.-**

Le Ministre de l'Economie  
Finances,



**Alayi Adidiatou MATHYS.-**

Le Ministre de l'Environnement,  
de l'Habitat et de l'Urbanisme,



**Blaise Onesiphore AHANHANZO GLELE**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 4 MDN 4 MEF 4 MTFP 4  
AUTRES MINISTERES 22 SGG 4 EMG 2 CAB/MIL/PR 2 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID 4 BN-  
DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE-ONACVG 5 BCP-CSM-IGAA 3 DGGN-EMAT-  
COFA-COFN 8 DSSA-DSIA-DOPA-DMA-DGPD-DRM 6 DGPN-DGFRN-DGDDI 3 UAC-  
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.